



MISSION DE PROSPECTION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE LA FRANCOPHONIE

ÉGYpte ET MAROC • 06-09 FÉVRIER 2023



GUIDE DU PARTICIPANT

SOMMAIRE

- 03 PRÉSENTATION**
- 05 HÉBERGEMENT**
- 06 FRAIS ET PRISES EN CHARGE**
- 08 INSCRIPTIONS ET BADGES**
- 07 IMMIGRATION ET SANTÉ**
- 08 DONNÉES ÉCONOMIQUES**
- 10 INFORMATIONS PRATIQUES**
- 13 CONTACTS**

PRÉSENTATION



La mission de prospection économique de l'OIF en Égypte et au Maroc s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie économique de la Francophonie (2020-2025) qui vise à intensifier les relations économiques et commerciales entre les 88 pays francophones.

Son objectif est de promouvoir les opportunités de coopération commerciale et d'investissement dans 3 domaines : les agro-industries, les biens et services numériques et les énergies durables, ainsi que les secteurs liés de la logistique et des finances.

La présentation des places économiques de l'Égypte et du Maroc dans ces secteurs représente une opportunité pour développer des contacts d'affaires et trouver de nouveaux partenaires commerciaux.

La mission francophone en Afrique du Nord sera complétée par une introduction aux affaires économiques et commerciales dans les pays visités lors des missions économiques de la Francophonie en 2023-2024 : Grèce, Liban, Canada-Québec.

EGYPTE



DATES ET LIEUX

La mission de prospection économique a lieu en deux étapes :

1 **LE CAIRE**
06-07 février 2023

2 **CASABLANCA**
08-09 février 2023

La mission au Maroc est suivie d'un atelier sur les transactions financières le **10 février 2023**

ORGANISATEURS

L'organisateur de la Mission est l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Représentations de l'OIF au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en partenariat avec les autorités de l'Égypte et du Maroc.

PROGRAMME

Les programmes des activités au Caire et à Casablanca figurent sur la plateforme :
<https://missions-economiques.francophonie.org>

HÉBERGEMENT



COORDONNÉES DES HÔTELS

AU CAIRE

HÔTEL STEIGENBERGER EL TAHIR - LE CAIRE

2, Kasr El Nil St., P.O. Box 28 Bab El khalq Cairo Egypt
T +202 2575 0777 | Ext. 254 | M 010 9658 9029
<https://www.steigenberger.com/en/hotels/all-hotels/egypt/cairo/steigenberger-el-tahrir-cairo>

Personne de contact :

Bassem Ayman
Reservations Supervisor
E-mail : reservations.eltahrir@steigenberger.com

À CASABLANCA

HÔTEL BARCELO ANFA CASABLANCA

139 Boulevard d Anfa - 20000 Casablanca
Tél. : +212 522208000
E-mail : cmp-iconcasablanca@barcelo.com
<https://www.barcelo.com/fr-fr/barcelo-casablanca>

Personne de contact :

Meryem Ousdi
Sales and event coordinator
E-mail : anfacasablanca.events2@barcelo.com
Tél. : +212 5 20 00 90 00



FRAIS ET PRISES EN CHARGE



TRANSPORT INTERNATIONAL

PARTICIPANTS ISSUS DE PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA)

L'OIF prend en charge les frais de transport international vers l'Égypte et le Maroc et retour.

AUTRES PARTICIPANTS

Les participants achètent individuellement leurs titres de transport international.

Il est demandé de transmettre le plan de vol sur la plateforme lors de l'accréditation :

<https://missions-economiques.francophonie.org>



HÉBERGEMENT

L'OIF prend en charge l'hébergement local des participants internationaux à raison d'un délégué par entreprise / par institution. Tout participant additionnel est à la charge de l'entreprise ou de l'institution et devra effectuer sa réservation et sa prise en charge d'hôtel.

Il est demandé de communiquer le nom de l'hôtel réservé sur la plateforme lors de l'accréditation.



ACCUEIL À L'ARRIVÉE

À leur arrivée à **l'aéroport du Caire et à l'aéroport de Casablanca**, les participants sont attendus par du personnel mandaté par l'organisateur avec une **signalétique de l'OIF**.

Un service de navette de bus est organisé par l'OIF pour les déplacements des aéroports vers le centre ville pour tous les participants.

En cas de retard ou d'annulation de vol ou d'autres imprévus, l'organisateur est à informer via le numéro d'urgence et l'adresse e-mail figurant à la fin de ce guide.

INSCRIPTIONS ET BADGES



Tout participant doit être accrédité nominativement pour assister à l'événement.

Les accréditations se font en ligne via la plateforme :

<https://missions-economiques.francophonie.org/fr>

Des badges seront délivrés sur place au début de l'événement.



IMMIGRATION ET SANTÉ



CONDITIONS D'ENTRÉE

Les conditions d'entrée, régulièrement mises à jour, sont disponibles via les liens ci-dessous :

ÉGYPTE

<https://www.estaauthorization.net/egypt-visa/fr/formalites-entree-documents-egypte.html>

MAROC

<https://fr.diplomatie.ma/fr/s%C3%A9jour-au-maroc>



ASSURANCE HOSPITALISATION ET MALADIE

Chaque participant à la mission doit disposer, pendant toute la durée du séjour, d'une assurance-maladie pour la couverture d'éventuels frais médicaux dans les pays d'accueil (Égypte et Maroc). La souscription à une assurance responsabilité civile valable à l'étranger est recommandée.

Au Maroc, une fiche sanitaire (<https://www.onda.ma/form.php>) doit être remplie et présentée à l'arrivée.

LIENS UTILES SUR LES CONDITIONS SANITAIRES :

■ Informations sanitaires pour l'Égypte

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/egypte/#sante>

■ Informations sanitaires pour le Maroc

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/maroc/#sante>

DONNÉES ÉCONOMIQUES

ÉGYPTE

- **PIB :** 404,1 Mds USD en 2021.
- **Population :** 103 millions d'habitants.
- **Taux de croissance :** 3,6% du PIB en 2020 ; 3,3% en 2021 ; est. 4,8% en 2022 (FMI).
- Membre de l'OMC (1995), l'Union Africaine (1963), de l'Organisation de la coopération islamique (1969), de la Ligue Arabe (1953). Conclusion de plusieurs accords commerciaux régionaux de libre-échange : accord avec le MERCOSUR, COMESA (Marché Commun des Etats d'Afrique Orientale et Australe), processus d'Agadir (Jordanie, Tunisie, Maroc). L'UE est son principal partenaire commercial : suppression des taxes douanières sur tous les produits industriels et des concessions plus favorables sur les produits agricoles.
- Au carrefour entre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.
- **Secteur primaire :** l'agriculture est un secteur-clé de l'économie égyptienne. 12% du PIB en 2020/2021 et 23% de la main d'œuvre. Principales cultures : betterave à sucre, canne à sucre, blé, maïs, riz, tomate, pomme de terre, oignon, orange, raisins, dattes. Le pays souhaite augmenter sa production agricole de 30% d'ici 2024.
- **Secteur secondaire :** 32% du PIB et 27% de la main d'œuvre. L'industrie pétrolière reste la plus importante, suivie par la fabrication automobile, la sidérurgie, la production textile et l'industrie de la construction. Projet de développement technologique (création de zones industrielles intelligentes près du Caire).
- **Secteur des services :** 51,8% du PIB et 52% de la main d'œuvre. Principaux services: tourisme et télécommunications.
- **Services numériques :** l'Égypte a adopté une stratégie TIC pour 2030 qui contribue à la réalisation des objectifs de la Vision 2030 de l'Égypte. Le secteur des communications et des technologies de l'information connaît la croissance la plus rapide, avec un taux de croissance de 16,7 % en 2021/2022 soit 5% du produit intérieur brut. Cette année les exportations numériques augmenté à 4,9 milliards de dollars et le secteur devrait atteindre un PIB de 150 milliards d'EGP avec l'ouverture de 8 centres d'innovation numérique en Égypte dans 8 gouvernorats pour créer un environnement favorable à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat. Plus de 600 millions de dollars d'investissements dans des entreprises technologiques émergentes, avec un taux de croissance de plus de 22 %.

MAROC

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- **PIB :** 1284,2 milliards de DH en 2021.
- **Population :** 36 313 189 d'habitants en 2021 (37% de la population à moins de 25 ans).
- **Taux de croissance :** -7,2% du PIB en 2020, 7,9% du PIB en 2021, est. 1,3% en 2022.
- Membre de l'OMC (1995), de l'Union africaine (2017), de l'Organisation de la coopération islamique (1969), de la Ligue Arabe (1958). Conclusion de plusieurs accords commerciaux régionaux de libre-échange : avec l'Union Européenne (qui lui a attribué un « statut avancé » lui conférant certains avantages notamment la possibilité de s'intégrer davantage dans le Marché unique européen). Accords également avec les États-Unis, l'Afrique, la Turquie et, prochainement, avec l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).
- À 14 km du sud de l'Europe, plateforme compétitive pour les exportations : infrastructures de calibre mondial tel que le complexe portuaire Tanger-Med, 1^{er} port en Afrique et en Méditerranée et 6^{ème} rang des ports les plus efficaces au monde selon le Global container port performance index (Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence).
- L'Afrique, principale destination des IDE en 2021, avec une part de 58,1%.
- **Secteur primaire :** l'agriculture représente 12% du PIB en 2021 et 31,2 % de l'emploi avec production d'orge, blé, agrumes, raisin, légumes, olives, élevage, vin.
- **Industrie :** 26,08% du PIB en 2021. Les principaux secteurs sont le textile, la maroquinerie, l'agroalimentaire, le raffinage du pétrole avec 22,9% des actifs. Le pays est passé en 20 ans d'une production « low cost » à un pays « best cost » (Emplois : 22,9%).
- **Services :** ils représentent 51,5% du PIB en 2021 grâce au secteur de l'immobilier et du tourisme qui emploient près de la moitié de la population (emplois : 45,8%).
- Les exportations sont en hausse, L'automobile (+15,6%), l'Agroalimentaire (+11,4%), l'aéronautique (+24,5%), le textile et cuir (+21,7%), l'électronique et l'électricité (+30,2%).
- **Premier client :** Union européenne (59,4% des exportations). L'Espagne demeure le premier partenaire, suivie de la France.
- **Premier fournisseur :** Union européenne (49% des importations) suivie de l'Asie : la Chine (plus large déficit), et l'Inde.
- Les investissements directs étrangers se dirigent vers une amélioration positive et une diversification de leur origine. Augmentation de 43,6% après 2020 et la crise sanitaire.
- L'économie marocaine connaît à nouveau une croissance et se dirige vers une stabilisation après la crise sanitaire. Adoption de différentes mesures notamment la Nouvelle Charte de l'Investissement afin d'améliorer le climat des affaires.



INFORMATIONS PRATIQUES

ÉGYPTE

MONNAIE

- La monnaie locale est la livre égyptienne (EGP).
- Les paiements s'effectuent en EGP ou par carte bancaire (dans les hôtels, centres commerciaux, grands restaurants). Le change est possible dans les banques commerciales, les bureaux de change et certains hôtels.
- Des distributeurs automatiques de billets sont répandus dans les endroits touristiques (option la plus recommandée).
- Taux de change indicatif : 1 EUR = 25,43 EGP ; 1 USD = 24,51 EGP.
- À l'arrivée, les voyageurs doivent déclarer les sommes au-delà de 500 livres égyptiennes. Ils sont autorisés à entrer sur le territoire égyptien en possession de la somme de 5 000 livres égyptiennes maximum.

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

L'importation de stupéfiants et de produits de substitution est formellement interdite. Se munir d'une ordonnance médicale pour tout produit pharmaceutique.

DIVERS

Les prises électriques sont de type C ou F. La tension est de 220 volts. Pour les voyageurs provenant d'Europe et d'Afrique francophone, un adaptateur n'est en général pas nécessaire.



- Opérateurs téléphoniques :** Orange, Vodafone et Etisalat
- L'indicatif téléphonique international de l'Égypte est :** +20
- Accès Internet :** le Wifi est accessible généralement dans les grandes villes. Mais la connexion est lente et les coupures fréquentes. Les grandes villes ont une couverture 4G optimale. Se renseigner auprès de son opérateur téléphonique pour les frais.
- Numéros d'urgence**
 - Police : 122
 - Police touristique : 126
 - Ambulance : 123
 - Pompiers : 125
- Horaire local :** GMT+2

MAROC

MONNAIE

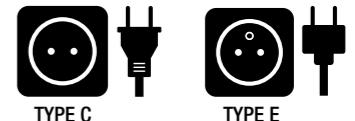
- La monnaie locale est le dirham marocain (MAD)
- Taux de change : 1 EUR = 11,08 MAD ; 1 USD = 10,68 MAD.
- Les paiements s'effectuent en MAD ou en carte bancaire. Certains établissements acceptent le dollar ou l'euro.
- Le change est possible dans les bureaux de change, à l'aéroport ou dans les hôtels.
- À l'arrivée comme au départ, il est obligatoire de déclarer la possession de 100 000 MAD ou plus en espèces (ou l'équivalent en monnaie étrangère).
- Les devises importées pourront être soit échangées en totalité contre des dirhams, soit conservées et échangées au fur et à mesure des besoins et ce, auprès des banques ou des établissements autorisés à pratiquer le change manuel (hôtels, bazars agréés, etc.).
- En cas d'échange de devises contre des dirhams, il faut conserver le bordereau de change. Ce document sera utile en cas d'échange, auprès d'une banque, le reliquat des dirhams contre des devises.

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

L'importation de stupéfiants et de produits de substitution est formellement interdite. Se munir d'une ordonnance médicale pour tout produit pharmaceutique.

DIVERS

Les prises électriques sont de type C et E. La tension est de 220 volts.



- L'indicatif téléphonique international du Maroc est :** +212
- Opérateurs téléphoniques :** Maroc Telecom, Orange Maroc, Inwi.
- Internet :** il est possible de trouver des bornes WIFI gratuites. Vérifier auprès de son opérateur les frais d'itinérance. Cependant, il est préférable d'utiliser des cartes SIM prépayées pour un usage régulier d'internet.
- Numéros d'urgence**
 - Police : 19 (depuis un portable : 112)
 - Gendarmerie royale : 177
 - Assistance médicale : 150
 - Pompiers : 15
- Horaire local :** GMT+1
- Pour plus de contacts utiles sur Casablanca :** https://casablanca.ma/Page_Centrale.aspx?Id_Page=5273

NOTES

CONTACTS

CONTACT GÉNÉRAL

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Direction de la Francophonie économique et numérique
19/21, avenue Bosquet, 75007 Paris - FRANCE

M. DONG The Quang, Chef de pôle et chef de projet
Téléphone : (+ 33) 1 44 37 33 96
Courriel : missions-economiques@francophonie.org

CONTACT ENTREPRISES

M. Jacques LAUER, Conseiller
Organisation internationale de la Francophonie
Direction de la Francophonie économique et numérique
Téléphone : +33 6 09 12 76 86

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE POUR LE MOYEN-ORIENT (REPMO)

Beyrouth : repmo@francophonie.org
Contact : M. Lévon AMIRJANYAN
Courriel : levon.amirjanyan@francophonie.org
Téléphone : (+374) 93 480 049

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE POUR L'AFRIQUE DU NORD (REPAÑ)

Tunis : repan@francophonie.org
Contact : M. Ali KOTOKO
Courriel : ali.kotoko@francophonie.org
Téléphone : (+216) 25 056 280

LOGISTIQUE (HÔTEL, TRANSPORT)

Courriel : supportdfen@francophonie.org

TRANSPORTS LOCAUX

Le Caire

Contact : M. Zeiad HEZAM
Courriel : ahmed.lawaty@podegypt.com
Téléphone : +20 115 1192121

Casablanca

Contact : Mme Salma SADIK
Courriel : sadiik.salma@gmail.com
Téléphone : +212 660 120 486

NUMÉRO D'URGENCE

Un service de téléphonie d'urgence est à disposition pendant la durée de la mission de 07h00 à 23h00 (GMT) :

Mme Sylviane GHANI (OIF) : + 33 6 69 43 75 31
Mme Yasmine MALOUCHE (OIF) : + 33 6 68 02 70 92

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Mme Mushikiwabo a pris ses fonctions en janvier 2019.

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

 @OIFrancophonie
www.francophonie.org